

Vidéosurveillance: les solutions Swisscom Broadcast

Optimisez la sécurité de votre parc immobilier!

Toute régie immobilière connaît ces problèmes: des boîtes-aux-lettres régulièrement vandalisées, des colis ou du courrier volé, du trafic dans les halls d'entrée, des déprédations dans les locaux communs... Ce type de comportements incommodent les habitants et suscitent des craintes. Comme il est essentiel pour les agences immobilières que leurs locataires se sentent en sécurité, elles sont de plus en plus nombreuses à opter pour des solutions de vidéosurveillance. Le point avec Cédric Rossel, Key Account Manager chez Swisscom Broadcast.

L'utilisation de systèmes de vidéosurveillance dans les parcs immobiliers est un jeu d'enfant pour les régies immobilières, pour autant qu'elles trouvent le bon partenaire: ce dernier se chargera de l'installation et de la maintenance, ainsi que des mises à jour, tout en veillant à la conformité de la protection des données. En outre, présent 24 heures sur 24 lorsqu'un appareil tombe en panne, il s'occupera immédiatement de la réparation ou du remplacement de ce dernier.

Il est toutefois essentiel que l'emplacement des caméras soit planifié en concertation avec les régies immobilières, afin de répondre au mieux à leurs besoins. Pour cela, l'expert attitré doit être prêt à conseiller et à présenter de nouvelles options et possibilités que des personnes non initiées ne connaissent pas forcément. En optant pour la solution de vidéosurveillance, «As A Service» de Swisscom Broadcast, les caméras peuvent être louées. Grâce à cette option, les régies immobilières n'ont pas besoin de consentir à des investissements importants, les coûts étant planifiés avec précision.

Protection des données assurée

Pour une infrastructure de vidéosurveillance sur le *cloud*, une connexion Internet et un raccordement électrique suffisent. Les caméras sont installées en peu de temps et fournissent ensuite des images en streaming à un groupe d'utilisateurs bien défini. Le partenaire de confiance stocke toutes les données dans un *cloud* en Suisse, dans le respect de la protection des données. Les enregistrements peuvent ainsi être visionnés en temps réel ou ultérieurement. Pour des raisons de protection des données, chaque action est enregistrée dans «un journal de bord»: il est ainsi possible de savoir exactement qui a consulté quel contenu et à quel moment. Après une période définie en collaboration avec la régie immobilière, les données sont supprimées du *cloud*.



Cédric Rossel, Key Account Manager chez Swisscom Broadcast.

Souvent, les régies immobilières ne cherchent même pas à démasquer les malfaiteurs en flagrant délit, car les caméras ont, à elles seules, un effet dissuasif. En outre, les systèmes de vidéosurveillance modernes marquent des points grâce à plusieurs fonctions supplémentaires: on peut par exemple les programmer de manière à ce qu'ils détectent les personnes non autorisées dans une zone prédéfinie et déclenchent une alarme automatiquement via un central téléphonique. Ou encore, prévoir que les caméras vidéo soient couplées à des haut-parleurs qui diffusent un message d'avertissement. Ces fonctions, parmi d'autres,

peuvent être assemblées de manière modulaire, afin d'offrir à chaque régie immobilière la solution dont elle a besoin.

Dans les rares cas où la dissuasion n'a pas fonctionné et où des déprédations ont été commises, la régie immobilière peut envoyer les enregistrements correspondants directement à la police via un simple lien, comme aide à l'enquête. Les utilisateurs ont accès à la plate-forme grâce à une double authentification. Cette méthode est sûre et conforme à la protection des données: seules les données nécessaires sont échangées et seules les personnes autorisées y ont accès. La perte d'une clef USB contenant des données sensibles est donc exclue avec cette méthode.

Les systèmes de vidéosurveillance ont pour beaucoup un arrière-goût de surveillance abusive, ce qui peut être compréhensible puisque les enregistrements d'un individu constituent une intrusion dans la vie privée. Mais les réglementations strictes auxquelles sont soumis les systèmes de vidéosurveillance actuels, couplées à l'utilisation d'un *cloud* suisse, rendent ces systèmes entièrement conformes à la protection des données. Les régies immobilières peuvent ainsi améliorer la sécurité de leurs clients, tout en maintenant l'attractivité des immeubles. ■

CÉDRIC ROSSEL

Davantage d'informations: swisscom.ch/videoinsider
Tél. +41 58 223 00 33